

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE DU MULERA.

=====

N° 109/Fin.

Ruhengeri, le 9 octobre 1928.

Révérend Pasteur,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir sous ce pli
le somme de vingt quatre francs, provenant de la ristourne sur l'
impôt de capitation 1928, payé par les gens, habitant la concession.

Veuillez agréer, Révérend Pasteur, l'assurance de
mes sentiments distingués.

Le Délégué,
E. WOUTERS.



Au Révérend Pasteur de la Mission des Adventistes du 7 jour

GITWA.